NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8202006 - Prairies humides et forêts alluviales du Val de Saône aval

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 9
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 12
6. GESTION DU SITE 12

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type
B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site
FR8202006

1.3 Appellation du site
Prairies humides et forêts alluviales du Val de Saône aval

1.4 Date de compilation
31/05/2008

1.5 Date d'actualisation
12/05/2022

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site
Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 16/11/2012
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 22/12/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030024898

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 4,75229°

Latitude : 46,07417°

2.2 Superficie totale

1041 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
01	Ain	11 %
69	Rhône	89 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
69013	ARNAS
69019	BELLEVILLE EN BEAUJOLAIS
01169	GENOUILLEUX
01183	GUEREINS
01263	MONTMERLE-SUR-SAONE
69206	SAINT-GEORGES-DE-RENEINS
69242	TAPONAS

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
2330 *Dunes intérieures avec pelouses ouvertes à Corynephorus et Agrostis*		3,73 *(0,36 %)*		G	C	C	C	C
3140 *Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.*		0,01 *(0 %)*		G	D			
3150 *Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition*		4,73 *(0,45 %)*		G	B	C	C	C
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		28,93 *(2,78 %)*		G	A	C	A	B
3270 *Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodion rubri p.p. et du Bidention p.p.*		1,22 *(0,12 %)*		G	C	C	B	C
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		0,15 *(0,01 %)*		G	D			
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		7,02 *(0,67 %)*		G	B	C	B	B
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		65,02 *(6,25 %)*		G	A	C	B	B
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	35 *(3,36 %)*		G	A	C	B	B
91F0 *Forêts mixtes à Quercus robur, Ulmus laevis, Ulmus minor, Fraxinus excelsior ou Fraxinus angustifolia, riveraines des grands fleuves (Ulmenion minoris)*		80 *(7,68 %)*		G	A	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1042	*Leucorrhinia pectoralis*	p	6	10	i	V	G	C	B	C	C
I	1044	*Coenagrion mercuriale*	p	11	50	i	R	G	C	B	C	C
I	1060	*Lycaena dispar*	p	51	100	i	R	G	C	A	C	B
I	1083	*Lucanus cervus*	p	11	50	i	R	G	C	B	C	B
I	1088	*Cerambyx cerdo*	p	11	50	i	R	G	C	B	C	B
A	1166	*Triturus cristatus*	p	51	100	i	C	G	C	B	C	B
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	p	11	50	i	R	G	C	B	C	B
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	p			i	R	G	C	B	C	B
M	1308	*Barbastella barbastellus*	p			i	R	G	C	B	C	B
M	1321	*Myotis emarginatus*	p	11	50	i	R	G	C	B	C	B
M	1323	*Myotis bechsteinii*	p	11	50	i	R	G	B	B	C	B
M	1324	*Myotis myotis*	p			i	R	G	C	B	C	B
M	1337	*Castor fiber*	p	1	5	i	V	G	C	B	C	C
M	1355	*Lutra lutra*	p	1	5	i	V	G	C	B	C	C
F	5339	*Rhodeus amarus*	p	51	100	i	R	G	C	B	C	C

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.

- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Bufo bufo*									X	
A		*Rana dalmatina*					X				X	
A		*Rana temporaria*						X			X	
A		*Ichthyosaura alpestris*									X	
A		*Lissotriton helveticus*									X	
A		*Pelophylax esculentus*										
B		*Nycticorax nycticorax*							X		X	
B		*Egretta garzetta*									X	
B		*Ardea purpurea*									X	
B		*Plegadis falcinellus*									X	
B		*Tringa glareola*									X	
B		*Falco columbarius*									X	
B		*Pernis apivorus*									X	
B		*Milvus migrans*									X	
B		*Milvus milvus*							X		X	
B		*Circaetus gallicus*									X	
B		*Circus aeruginosus*							X		X	

B		*Circus cyaneus*									X	
B		*Circus pygargus*							X		X	
B		*Falco peregrinus*							X		X	
B		*Porzana porzana*							X		X	
B		*Grus grus*							X		X	
B		*Himantopus himantopus*							X		X	
B		*Burhinus oedicnemus*									X	
B		*Sterna hirundo*							X		X	
B		*Chlidonias niger*							X		X	
B		*Asio flammeus*							X		X	
B		*Alcedo atthis*							X		X	
B		*Picus canus*							X		X	
B		*Dryocopus martius*									X	
B		*Lullula arborea*									X	
B		*Lanius collurio*									X	
B		*Chlidonias hybrida*							X		X	
F		*Esox lucius*			i	P			X			
F		*Cyprinus carpio communis*										
I		*Platycnemis latipes*										
I		*Lestes virens*										
I		*Lestes sponsa*										
I		*Gomphus vulgatissimus*			i	P						X
I		*Brachytron pratense*			i	P						X

I		*Cetonischema speciosissima*										
P		*Allium angulosum*			i	P						X
P		*Alopecurus rendlei*										
P		*Butomus umbellatus*			i	P						X
P		*Carex melanostachya*			i	P			X			
P		*Carex vulpina*										
P		*Chenopodium glaucum*										
P		*Euphorbia palustris*			i	P						X
P		*Fritillaria meleagris*			i	P						X
P		*Gratiola officinalis*			i	P						X
P		*Hydrocharis morsus-ranae*			i	P						X
P		*Inula britannica*			i	P						X
P		*Jacobaea paludosa*										
P		*Leucojum aestivum*			i	P						X
P		*Myosurus minimus*										
P		*Najas marina*			i	P						X
P		*Najas minor*			i	P						X
P		*Nymphoides peltata*										
P		*Oenanthe fistulosa*			i	P						X
P		*Oenanthe silaifolia*			i	P						X
P		*Ophioglossum vulgatum*			i	P						X
P		*Poa palustris*										
P		*Ranunculus sceleratus*			i	P						X

P		*Rumex hydrolapathum*										
P		*Scutellaria hastifolia*										
P		*Senecio paludosus*			i	P						X
P		*Sparganium emersum*			i	P						X
P		*Stellaria palustris*										
P		*Teucrium scordium*										
P		*Trapa natans*									X	
P		*Viola elatior*			i	P						X
P		*Thalictrum flavum subsp. flavum*										
P		*Thalictrum simplex subsp. gallicum*			i	P						X
R		*Lacerta bilineata*					X				X	
R		*Podarcis muralis*					X				X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	23 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	9 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	32 %
N15 : Autres terres arables	25 %
N16 : Forêts caducifoliées	9 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

Autres caractéristiques du site

Le Val de Saône représente une entité géomorphologique conséquente : 290 000 ha susceptibles d'être inondés pour un bassin versant d'environ 3 000 000 ha. Certaines vallées du bassin versant, sont plus marquées et structurent le paysage, c'est le cas de la Saône. La configuration très plane du Val de Saône permet des crues durant plusieurs semaines.

La géologie du site d'étude est soulignée majoritairement par des alluvions fluviatiles récentes à actuelles (argiles et argiles sableuses) et par le réseau hydrographique. La partie sud est aussi caractérisée par des alluvions fluviatiles des terrasses würmiennes (limons, sables, graviers
).

Vulnérabilité
: Dans cette plaine inondable, les prairies sont en régression constante, au profit des cultures maraîchères et céréalières, boisements, infrastructures industrielles et urbaines qui tentent de lutter, par divers aménagements, contre les contraintes du milieu. Les agriculteurs de type mixte éleveur-céréalier ou éleveur sont relativement âgés et un renouvellement des chefs d'exploitations se fera dans les années à venir. Le site permettra de maintenir des possibilités d'agriculture extensive.

Particularité de la zone : le site est encadré par une agglomération (CAVIL) et Belleville, qui ont un fort développement urbain et industriel, très consommateur d'espace.
L'autoroute A6, construite dans les années 1960, coupe le site en deux (enjeu corridor écologique).
Le site est encadré au nord et au sud par des gravières : celle du nord est en cours de réhabilitation après exploitation (plan d'eau avec des pentes douces), et celle du sud, en cours d'exploitation, fait l'objet, suite à une étude d'incidences lors de l'autorisation, d'un suivi biodiversité et de hauteur d'eau de la nappe afin de détecter les effets notables sur le site.

De plus, la dynamique fluviale est " contrariée " : baisse de 65cm du niveau de la nappe consécutive à une modification de la gestion des hauteurs d'eau entre les barrages de Dracé et de Couzon en 1970.
Le DOCOB prévoit des actions de reconnections des milieux avec ces hauteurs d'eau avec, par exemple, la restauration de frayères à Brochet.

4.2 Qualité et importance

Le site du Val de Saône constitue l'un des plus remarquables ensembles écologiques de la région Auvergne Rhône-Alpes.
Le patrimoine naturel actuel est intimement lié à la dynamique de la Saône et à l'agriculture, restée très présente sur le territoire.
Les prairies humides constituent l'un des principaux milieux, qui conditionnent la conservation de ce patrimoine naturel remarquable.
D'une superficie totale de 1041 ha, les habitats majoritaires de la ZSC sont :
- Les prairies semi-naturelles humides, prairies mésophiles améliorées : elles occupent presque le tiers du site. Il s'agit de prairies inondables qui sont pâturées et/ou fauchées.

- Les eaux douces intérieures (eaux stagnantes, eaux courantes) : le fort pourcentage s'explique par la surface importante de la Saône ainsi que ses affluents et que des plans d'eau (mares, étangs
)
- Les autres terres arables : grandes cultures et zones de maraichage.
Les zones urbanisées représentent une très faible surface car le périmètre a été dessiné pour exclure ces éléments : ainsi l'autoroute A6 a été exclue du périmètre de délimitation de la ZSC.
Les zones boisées correspondent à des boisements naturels et des plantations de peupliers, les haies et alignements d'arbres n'ont pas été comptabilisés.
Les zones les plus humides correspondent au marais de Boistray qui est à cheval sur les communes de Saint-Georges-de-Reneins et Arnas.

En plus d'héberger seize espèces d'intérêt communautaire, le site se caractérise par une grande diversité avifaunistique avec plus d'une centaine d'espèces protégées et/ou patrimoniales mais aussi entomologique avec notamment des lépidoptères et odonates aux exigences écologiques strictes, ce qui rend leur conservation tributaire de la préservation à long terme d'un réseau d'habitats naturels qui leur convient. La préservation par la gestion des autres espèces patrimoniales que l'on rencontre sur le site peut contribuer au maintien ou à l'amélioration de l'état de conservation du site. La gestion sera nécessairement fine et complexe de manière à préserver tous ces taxons dont les exigences écologiques ne sont pas toujours convergentes.

Il a été également recensé, en 2019, par le BE Mosaique Environnement, 27 espèces végétales protégées et/ou patrimoniales. Parmi ces espèces, 22 possèdes un statut de conservation défavorable en Rhône-Alpes. En effet, 4 sont « quasi-menacées » dans la région, 2 sont considérées comme « vulnérable » et 16 sont « en danger ». De plus, 17 espèces sont protégées au niveau régional et 2 le sont au niveau national.
Ainsi, la présence de nombreuses espèces protégées et patrimoniales fait de la ZSC « Prairies humides et forêts alluviales du Val de Saône aval » un site d'importance majeure pour la conservation de la flore.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
H	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		I
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
H	A08	Fertilisation		I
H	E01	Zones urbanisées, habitations		O
H	E03.03	Dépôts de matériaux inertes		I
H	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
L	B01	Plantation forestière en milieu ouvert		I
L	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
M	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		I
M	C01.01.01	Carrières de sable et graviers		O

M	D01.02	Routes, autoroutes		O
M	D02.01	Lignes électriques et téléphoniques		I
M	G01.03	Véhicules motorisés		I
M	J02.06	Captages des eaux de surface		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		I
H	L08	Inondation (processus naturels)		I
M	A04	Pâturage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Indéterminé	0,63 %
Propriété privée (personne physique)	48,4 %
Propriété d'une association, groupement ou société	24,63 %
Collectivité territoriale	4,65 %
Domaine communal	10,67 %
Domaine privé communal	3,98 %
Domaine départemental	0,04 %
Domaine privé de l'état	0,94 %
Domaine public de l'état	0,01 %
Concessions privatives du domaine public	3,31 %
Zone d'intérêt économique	2,73 %

4.5 Documentation

Document d'objectifs relatif à la partie Sud du site FR8201632 " Prairies humides et forêts alluviales du Val de Saône " de 2002, mis à jour en 2008.

1. Document d'objectifs du site R03 (FR8202006) # Prairies humides et forêts alluviales du val de Saône aval # 2008#2013 # CREN (Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels) - Novembre 2008 # Tome 1 # Texte - 164 pages (12,6 MO).

2. Document d'objectifs du site R03 (FR8202006) # Prairies humides et forêts alluviales du val de Saône aval # 2008#2013 # CREN (Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels) - Novembre 2008 - Tome 2 # Cartes # 40 pages (15,4 MO).

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
32	Site classé selon la loi de 1930	58 %
N73	Znieff de type 1	85 %
N74	Znieff de type 2	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
32	Site classé "Val de Saône"	*	58%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : communauté de communes Saône-Beaujolais

Adresse : 105 rue de la République - CS30010 69823 BELLEVILLE

Courriel : contact@ccsb-saonebeaujolais.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : document d'objectif du site FR8202006
Lien :
https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/fr8202006-prairies-humides-et-forets-alluviales-du-a21180.html

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Le document d'objectifs du site a été validé par le Comité de pilotage du 13 juin 2007.12 Mai 2022

Les principaux objectifs et principes de gestion définis avec les acteurs locaux sont les suivants.

PRINCIPAUX OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION :
Objectif 1 : Amélioration de l'état de conservation des habitats forestiers et des milieux ouverts intraforestiers à l'échelle du site
Objectif 2 : Préservation de la dynamique des habitats humides et aquatiques ainsi que de leur fonctionnalité hydraulique et biologique
Objectif 3 : Conservation des habitats ouverts d'intérêt communautaire
Objectif 4 : Maintien en bon état de conservation les populations d'espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000
Objectif 5 : Formation des acteurs et sensibilisation des populations aux enjeux associés à la mise en #uvre du document d'objectifs
Objectif 6 : Amélioration des connaissances des habitats et des espèces d'intérêt communautaire et suivi à l'échelle du site.

INSTRUMENTS CONTRACTUELS, REGLEMENTAIRES ET FINANCIERS :
Existants :
- Site classé "Val de Saône"
- Mesures agri-environnementales
- Mesures d'acquisition.
Contrats Forestiers et Non agricoles non forestiers
Mesures Agro-Environnementales et climatiques (MAEc)
Charte
Animation : Temps animateur (jours/an)